

09-4711

S.A.R.L. A.P.E.N.
Au Capital de 7 622 €
Siège social : 114, Rue Saint Jean
59100 ROUBAIX

R.C.S. ROUBAIX TOURCOING B 421 850 066

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 22.10.2009

L'an deux mil neuf
Le 22.10.2009
Au siège social à 10 heures.

Les associés de la **S.A.R.L. A.P.E.N.** au capital de 7 622 €, divisé en 500 parts sociales de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Mr Moez BEN KHELIL propriétaire de 167 parts sociales ;
Mr Franck DEGRANDSART, propriétaire de 167 parts sociales ;
Mr Rabi BEN KHELIL, propriétaire de 166 parts sociales.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Mr BEN KHELIL Moez, préside la réunion en sa qualité de Gérant associé.

Il rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Agréer un nouvel associé ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés ;
- Le rapport de la Gérance.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 37 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Gérant met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du projet formé par Mr Moez BEN KHELIL d'apporter à la S.A.R.L. GROUPE EXCELLENCE en cours de constitution au R.C.S. de ROUBAIX TOURCOING, ayant siège social à ROUBAIX 59100, 114, Rue Saint Jean, 167 parts sociales de la S.A.R.L. A.P.E.N. évaluées à 333 766.20 € lui appartenant, autorise cet apport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du projet formé par Mr Franck DEGRANDSART d'apporter à la S.A.R.L. GROUPE EXCELLENCE en cours de constitution au R.C.S. de ROUBAIX TOURCOING, ayant siège social à ROUBAIX 59100, 114, Rue Saint Jean, 167 parts sociales de la S.A.R.L. A.P.E.N. évaluées à 333 766.20 € lui appartenant, autorise cet apport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

MBL

FD

RRS